

# Médecine : le concours-boucherie tangué

## SUPÉRIEUR Le Conseil d'Etat très critique face aux quotas de médecins

- L'ensemble du contingentement pourrait s'effondrer.
- Pour les étudiants, l'incertitude augmente.

Saisi en extrême urgence, le premier auditeur du Conseil d'Etat, après avoir entendu ce vendredi matin les plaidoiries des avocats de huit étudiants en médecine de l'Université de Liège, s'est prononcé en faveur d'une suspension du classement du concours de fin de première année en médecine. La décision du Conseil d'Etat devrait tomber avant le 15 août. Le Conseil d'Etat suit l'avis de son auditeur dans l'écrasante majorité des cas. Surtout quand elle s'est déjà prononcée négativement sur la qualité de l'établissement des quotas d'étudiants en médecine. L'auditeur n'est pas tendre, estimant le quota fédéral « bancal ».

Pour l'arbitre suprême, la pléthore invoquée ne résiste pas aux faits : il y a, au contraire, des pénuries de médecins. Comme l'a notamment souligné maître Olivier Loupe, avocat des étudiants, le Forem vient de classer à nouveau les médecins généralistes en métier en pénurie et les

derniers chiffres de l'Inami montrent que sur les 1.715 médecins qui ont reçu l'agrément l'an dernier, 23 % ont un diplôme étranger.

Si, comme c'est très probable, le Conseil d'Etat suspend les résultats du concours, les classements seront suspendus pour ces étudiants... mais sans doute aussi pour tous les autres étudiants, qu'ils aient « réussi » le concours ou qu'ils l'aient raté mais en ayant satisfait aux examens.

**L'auditeur du Conseil d'Etat n'est pas tendre, estimant même que le quota fédéral est « bancal »**

Résultat : le chaos annoncé puisque tous ces étudiants pourraient s'inscrire en deuxième, mais que cette décision entraînera sans doute une remise en cause du fragile équilibre que les ministres De Block et Marcourt avaient établi, la première n'acceptant de délivrer des numéros Inami que si le second installait un filtre sur le nombre de futurs médecins. Filtre qui serait donc explosé par ces décisions du Conseil d'Etat. Il est probable que la ministre De Block, pour aboutir au nombre original de méde-

cins formés, imposerait alors une diminution plus drastique encore dans les années à venir.

Au cabinet De Block, on attend de voir la décision du Conseil d'Etat avant de réagir, précisément. Mais l'on souligne d'ores et déjà que l'arrêté royal fixant le quota ne peut plus être attaqué devant le Conseil d'Etat, les délais étant dépassés. « Ce sont les décisions du jury qui sont suspendues, pas la loi qui fixe les quotas. » Autrement dit, la forteresse De Block ne compte pas bouger. L'opinion, au nord, semble ne croire qu'en la gabegie wallonne. Jeudi encore, l'ensemble des étudiants flamands en médecine soulignait qu'« il est irritant de voir comment le manque de sens des responsabilités des hommes politiques wallons est dommageable non seulement pour les étudiants, mais aussi pour les patients et les soins de santé dans leur ensemble ».

Au cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur francophone Jean-Claude Marcourt, on reste une nouvelle fois silencieux, ce qui traduit l'embarras.

Pour la FEF (fédération des étudiants francophones - lire par ailleurs), on risque clairement le chaos lors de la rentrée. Les uni-

versités ignorent qui elles peuvent inscrire, les décisions de

justice pouvant bousculer, comme des dominos, les listes de candidats. Le Cium, syndicat d'étudiants en médecine, conjointement avec l'Unecof, demande aux deux ministres de se réunir d'urgence pour lever les quotas fédéraux. Le secrétaire général du Cium, Jérôme Lechien, souligne qu'« en termes de santé publique, il n'a jamais été démontré de lien entre un nombre faible de médecins et une réduction des coûts de soins de santé. Pire, les retards de prises en charge liés aux files d'attente dans un contexte de pénurie engendrent des coûts supplémentaires ». Pour la présidente de l'Unecof, Opaline Meunier, « la ministre de la Santé doit admettre que le Conseil d'Etat a désavoué sa politique ». Les étudiants en médecine n'ont pas fini de pleurer des larmes de sang... ■

FRÉDÉRIC SOUMOIS

### RÉACTION

#### La FEF : « Le chaos en septembre »

Maxime Mori préside la Fédération des étudiants francophones depuis lundi dernier. Vous soutenez la démarche des étudiants liégeois, qui ne sont pas affiliés chez vous ?

Tout à fait, dans le sens d'une démarche globale pour faire cesser le contingentement. Cela fait quinze ans que nous disons que ces quotas sont mal foutus et sont contradictoires avec la pénurie que chacun peut constater sur le terrain, pour peu qu'il veuille bien regarder les choses en

face et dépasser le discours communautaire et caricatural. La nouvelle décision du Conseil d'Etat devrait mettre le concours à mort ?

C'est très probable. Je suis sidéré par le silence de la ministre De Block et celui du ministre Marcourt. Ils n'ont que 60 jours pour réagir après l'avis du conseil d'Etat. Où va-t-on ? Quels étudiants peuvent s'inscrire ? Rien n'est clair dans les universités. Les futurs médecins méritent davantage de respect et une atmosphère d'étude plus sereine. Il faut mettre fin au climat détestable qui règne aujourd'hui. On voit des groupes Facebook où les étudiants qui ont réussi invec-tivent ceux qui déposent un recours. Est-ce cela que l'on

veut pour le futur de nos médecins ? Nous, nous voulons que l'on prenne de la hauteur et que l'on cesse de continger les candidats dans une profession où tout montre qu'on est face à une pénurie.

Etes-vous pour une complète liberté d'inscription ? Nous sommes partisans d'une planification alternative, basée sur l'analyse des besoins réels des bassins de soins, qui mènerait à la candidature des nouveaux médecins pour remplir ces besoins. On remplacerait ainsi le quota de numéros Inami par une limitation du nombre de cabinets par zone géographique. Est-ce que Marcourt n'a pas les mains liées par le fédéral ?

Nous ne voulons pas entrer dans le jeu de ping-pong et déterminer qui a versé « le premier sang » ou qui est responsable de la situation actuelle. Ni choisir entre la peste et le choléra, l'examen d'entrée ou le concours de fin de première année. L'incertitude actuelle fera que ce sera le chaos dès le début des inscriptions dans les facultés. Les étudiants vont se lever dès la rentrée, cela promet un automne chaud ! Pour l'instant, c'est encore le calme, mais craignez la tempête.

FR.SO